

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 23 (1915)
Heft: 6

Artikel: La fondation de la chapelle de l'église de Granges
Autor: M.R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-20034>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA FONDATION DE LA CHAPELLE DE L'ÉGLISE DE GRANGES

A propos de la chapelle des saints Eloi et Michel dans l'église de Granges dont M. Aug. Burnand a parlé dans la *Revue Historique Vaudoise*, de mai, on peut ajouter que cette chapelle avait été fondée par Pierre Fudraux, de Granges, forgeron, fondation que les intéressés demandèrent à l'évêque de ratifier le 9 mai 1445. Pierre Fudraux avait donné dans ce but 80 livres lausannoises, et un cens d'un muid de blé, donation que le chapelain Pierre Juanyer confirma plus tard. Juanyer et son frère ne sont donc pas les fondateurs réels de la chapelle, et comme après eux la chapelle continua à subsister — elle est mentionnée notamment en 1502 — elle ne dut pas perdre sa dotation. En 1456, Jaquette Buloz, de Villarzel, lui faisait un legs. Ce qui passa aux Fudraux, c'est le droit de collation qu'ils tenaient de l'acte de fondation même (A.C.V. *Min. J. Arthod*, fol. 98-99).

M. R.

ARCHÉOLOGIE

Le 4 décembre 1911, on découvrait, en fouillant le sol de la Cathédrale de Lausanne, deux tombes épiscopales intactes. M. Charles Vuillermet assistait à la découverte ; il a acquis la ferme conviction que ces deux tombes, étaient celles des évêques Henri I^{er} et saint Amédée. La commission spéciale des fouilles a vu au contraire, dans ces tombes celle de S^t Amédée et de Berchtold de Neuchâtel. M. Vuillermet défend son opinion dans un mémoire de 15 pages in-quarto et il étaye sa manière de voir par des croquis et des dessins. Le tout intéressera les archéologues ; ils remercieront M. Vuillermet d'avoir voulu être comme il le dit lui-même, « un auxiliaire de la vérité ».